

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION D'URGENCE - PANDÉMIE
Le 25 mars 2020, 15 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Jocelyne Querry Bossé, conseillère / Maire suppléante
Marie-Josée Thériault, conseillère
Bertrand LeClerc, conseiller
Linda L. Borris, greffière adjointe

PAR TÉLÉCONFÉRENCE : Nicole Somers, Maire
Martine Côté, conseillère
Suzanne Coulombe, Directrice générale / Greffière

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 15 H 39.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-082

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout de « Mesure incitative » à l'item no 5. ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. TRAVAIL À LA MAISON

RÉSOLUTION 2020-083

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que tous les employés municipaux débutent le travail à domicile dès le 26 mars 2020 à l'exception de Mme Marthe Parent, réceptionniste, qui débutera le 30 mars 2020 ; et, que les employés du service des travaux publics demeurent en confinement à la maison excepté pour les sorties d'urgence. ADOPTÉE.

5. REPORT DE LA DATE DE PAIEMENT – FACTURE EAU ET ÉGOUTS – MESURE INCITATIVE

RÉSOLUTION 2020-084

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que la date d'échéance des paiements du service d'eau et d'égouts et de l'enregistrement de chiens soit reportée au 30 juin 2020 ; qu'aucun intérêt ne soit comptabilisé sur les paiements dus à ce jour (compte eau et égouts et compte général), et ce, jusqu'au 30 juin 2020 et, que la date limite afin de présenter une demande en vertu de la politique no 2011-44 ou 2011-44-A (Mesure incitative) soit reportée au 31 aout 2020. ADOPTÉE.

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 15 h 56.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe